III. Ecole Moyenne Supérieure.

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **L'Enseignement Mathématique**

Band (Jahr): **29 (1930)**

Heft 1: **L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE.**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

mathématiques devait être traitée avec un horaire relativement restreint; en outre il fallait également étudier les méthodes d'enseignement de l'arithmétique à l'école primaire. Le programme revisé a augmenté les heures d'enseignement et rendu l'enseignement beaucoup plus important. Cette modification du programme a été faite naturellement en comparaison avec le programme préparé en 1924 par l'Association Mathématique. Comme le programme ne contenait pas de matières détaillées pour le cours supplémentaire, les détails ont été discutés et étudiés par certains membres de l'Association à chacune des réunions annuelles des quelques dernières années.

III. Ecole Moyenne Supérieure.

Cours d'études. — Le cours de l'Ecole moyenne supérieure dure sept ans. Le cours ordinaire occupe les quatre premières années, dont le programme est le même que celui des quatre premières années de l'Ecole Moyenne; et le cours supérieur dure les trois autres années. Bien que certaines écoles moyennes supérieures comprenant sept années de cours aient été fondées récemment, la plupart des écoles moyennes supérieures possèdent seulement le cours supérieur.

Le cours supérieur se partage entre cours de lettres et cours de sciences. Dans la première année du cours de lettres, trois heures par semaine sont attribuées aux mathématiques, et d'après le programme de 1923 du Ministère de l'Instruction Publique, on doit y enseigner des compléments de géométrie (espace) et d'algèbre, et un aperçu de la trigonométrie, de la géométrie analytique plane et du calcul différentiel.

Dans le cours de sciences, quatre heures par semaine sont attribuées aux mathématiques chaque année, et le programme de 1926 du Ministère de l'Instruction Publique prévoit la géométrie de l'espace (environ 20 heures), la trigonométrie (environ 40 heures), la géométrie analytique (à 2 et 3 dimensions, environ 70 heures), l'algèbre (environ 60 heures), et le calcul différentiel (environ 170 heures); en outre on peut enseigner à ceux qui le désirent la dynamique (2 heures par semaine).

J'ai donné un résumé des principaux changements qui ont été apportés récemment dans l'enseignement des mathématiques dans les différentes écoles de l'enseignement ordinaire. En conclusion, je désire exprimer mes remerciements chaleureux à mes collègues les Professeurs T. Ando, R. Kurokawa et autres pour l'aide généreuse qu'ils m'ont donnée pour la préparation de ce rapport.